

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

ECHOS DU PAYS
vous présente
ses meilleurs
vœux pour 2018

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité | N° 314 du 18 Jan. 2018

Chronique politique :

Du devoir pour les deux parties de réussir le dialogue qui s'annonce ^{P.3}

Crise politique :

Les protagonistes toujours à couteaux tirés, le dialogue annoncé entre le 23 et le 26 janvier ^{P.3}



Tikpi Atchadam



Faure Gnassingbé



Jean Pierre Fabre

Crise dans l'éducation :

Un nouveau cadre de discussion annoncé ^{P.5}

Importation des véhicules d'occasion au Togo

Le Gouvernement veut mettre de l'ordre dans le secteur ^{P.6}

Le cancer et ses facteurs de risque

Selon l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), le terme général de «cancer» s'applique à un grand groupe de maladies pouvant toucher n'importe quelle partie de l'organisme. On parle aussi de tumeurs malignes ou de néoplasmes. L'un des traits caractéristiques du cancer est la prolifération rapide de cellules anormales qui, au-delà de leur délimitation habituelle, peuvent envahir des parties adjacentes de l'organisme, puis essaimer dans d'autres organes. On parle alors de métastases, celles-ci étant la principale cause de décès par cancer.

Le cancer est un réel problème de santé publique surtout dans les pays en développement. Il est effet une cause majeure de décès dans le monde à l'origine de 8,8 millions de décès en 2015. Les principaux types de cancer sont les suivants : le cancer du poumon, du foie, de l'estomac, du sein et celui colorectal

Quelle est la cause du cancer ?

Le cancer apparaît à partir de la transformation de cellules normales en cellules tumorales, un processus passant par plusieurs étapes, avec classiquement une évolution vers une lésion précancéreuse puis vers une tumeur maligne. Ces modifications proviennent des interactions entre les facteurs génétiques propres au sujet et des agents ex-

ternes pouvant être classés en 3 catégories : d'abord les cancérigènes physiques, comme le rayonnement ultraviolet et les radiations ionisantes; ensuite les cancérigènes chimiques, comme l'amiante, les composants de la fumée du tabac, l'aflatoxine (contaminant des denrées alimentaires) ou l'arsenic (polluant de l'eau de boisson); et enfin les cancérigènes biologiques, comme des infections dues à certains virus, bactéries ou parasites.

Le vieillissement est un autre facteur fondamental dans l'apparition du cancer. On observe en effet une augmentation spectaculaire de l'incidence avec l'âge, très vraisemblablement due à l'accumulation des risques de cancers spécifiques tout au long de la vie, conjuguée au fait que les

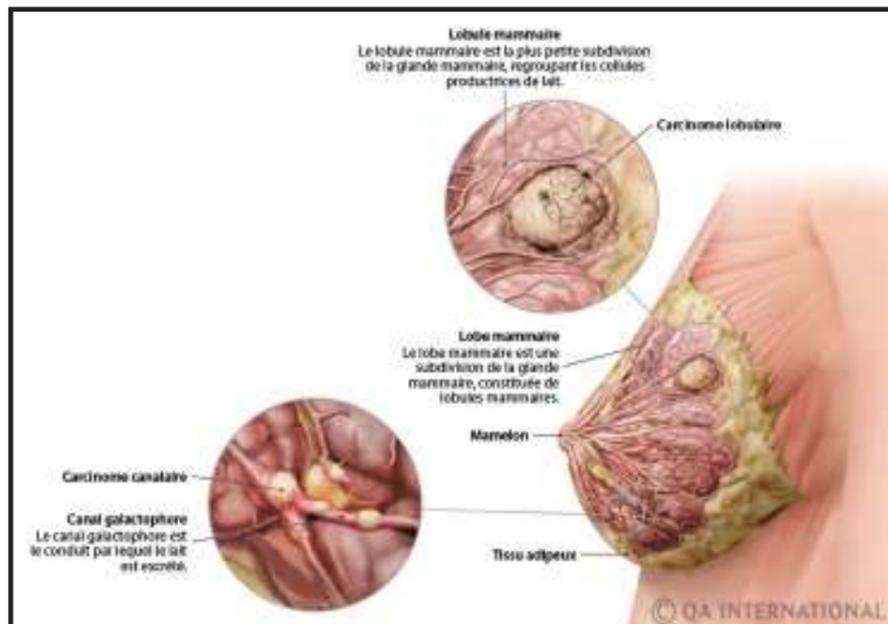
mécanismes de réparation tendent généralement à perdre de leur efficacité avec l'âge.

Facteurs de risque du cancer

Le tabagisme, la consommation d'alcool, une mauvaise alimentation et la sédentarité sont les principaux facteurs de risque dans le monde et représentent aussi les 4 facteurs de risque communs d'autres maladies non transmissibles.

Cependant, certaines infections chroniques qui touchent particulièrement les pays à revenu faible ou intermédiaire sont des facteurs de risque de cancer. Environ 15% des cas de cancer diagnostiqués en 2012 étaient imputables à des infections cancérigènes, provoquées notamment par *Helicobacter pylori*, le papillomavirus humain (HPV), le virus de l'hépatite B, celui de l'hépatite C.

Le virus de l'hépatite B, le virus de l'hépatite C et certains types de HPV augmentent respectivement le risque de développer le cancer du foie ou du col de l'utérus. L'infection à VIH accroît fortement le risque de développer un cancer comme celui du col de l'utérus.



Comment réduire la charge du cancer ?

Actuellement 30 à 50% des cancers peuvent être prévenus. La prévention suppose la réduction des facteurs de risque et l'application des stratégies préventives existantes fondées sur des bases factuelles. On peut aussi réduire la charge de cancer par le dépistage précoce et la prise en charge des patients. Avec une détection précoce et un traitement adéquat, les chances de guérison sont grandes pour de nombreux cancers.

En évitant les principaux facteurs de risque, on pourrait réduire considérablement la mortalité due au cancer. Parmi ces facteurs de risque on compte : le tabagisme (y compris les cigarettes et le tabac sans fumée); la surcharge pondérale ou l'obésité, la consommation insuffisante de

fruits et légumes, le manque d'exercice physique (sédentarité), la consommation d'alcool, l'infection à HPV sexuellement transmissible, l'infection par un virus de l'hépatite ou d'autres infections cancérigènes, les rayonnements ionisants et ultraviolets, la pollution de l'air en milieu urbain ou encore les fumées à l'intérieur des habitations dues à l'utilisation de combustibles solides par les ménages.

Le tabagisme est le facteur de risque le plus important du cancer responsable d'environ 22% du total des décès dus au cancer. «Le diagnostic tardif du cancer et l'inaptitude à proposer un traitement condamnent beaucoup de personnes à souffrir inutilement et à mourir prématurément», avertissent les spécialistes.

Au Togo, près de 4 000

cas de cancer sont recensés chaque année dans les structures sanitaires. Le cancer constitue une importante charge pour beaucoup de familles. Le grand problème pour le pays est qu'à peine 1 /10 de ces 4000 cas a recours aux soins dans un centre de santé, ce qui fait qu'au moins 2.700 à 3.000 cancéreux meurent chaque année selon les estimations du Programme National de Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles (PNLNT).

Le Togo dispose d'un Plan stratégique de lutte contre les Maladies non transmissibles qui prend en compte la prévention et la prise en charge du cancer. Le pays ambitionne également de se doter d'un institut de cancérologie d'ici 2020, une structure qui sera à la fois un centre de recherche et une unité de soins.

Kossi D.

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 15 au 22 Janv. 2018

ST RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
CENTRE	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
STE RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16
DEO GRATIAS	Derrière siège ECOBANK Kotokou-Kondji	22 21 83 31
CRISTAL	Boulevard Houphet Boigny	22 20 90 91
EMMANUEL	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
STE MARIE	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
ST KISITO	Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM	22 21 99 63
AVE MARIA	Face Ecole des Sages Femmes CHU Tokoin	22 22 33 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma entre AUBA et la DPJ	23 38 84 25
YEM-BLA	258, Av. Akéï face à la Résidence	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	A 100m de l'UNICEF (Hountigomé)	22 61 22 25
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé-Route de TOGO 2000	22 61 56 52
UNION	Face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Carrefour Zorrobar, Grand contournement	22 70 06 90
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé	22 51 05 29
EPIPHANIA	Rue de La Pampa, Carrefour Agbémadon	23 20 10 52
NATION	Face ancien Marché TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel	22 25 06 90
VERTE	Face Ecole du Parti Klikamé	22 25 03 26
LAUS DEO	Adidoadin, face clinique Besthesda	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot	22 42 50 00
DE LA VICTOIRE	Avédji Wéssomé, (après les rails)	22 45 74 92
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
SPACE VIE	Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Bld Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catché	22 45 79 69
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, Face station OANDO	22 42 34 64
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Sise à Agodeke route d'Aného	22 45 70 14

ECHOS
DU PAYS

Siège :
Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,
David SOKLOU,
Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Chronique politique :

Du devoir pour les deux parties de réussir le dialogue qui s'annonce

La crise politique togolaise a tellement perduré et a fini par faire parler d'elle, au point où les médiateurs guinéen Alpha Condé et ghanéen Nana Akufo ADO ont fini par reprendre du service aux fins d'huiler davantage la machine du dialogue qui tardait à démarrer. Si les uns et les autres accordent leurs violons, avant la fin de ce mois notamment du 23 au 26 janvier, les échanges devant meubler le dialogue proprement dit, devront avoir lieu pour enfin libérer l'authentique peuple togolais qui aura souffert dans sa chair pendant cinq bons mois sans savoir de quoi demain sera fait. Dialogue oui, mais ce dialogue est celui de la dernière chance aussi bien pour le pouvoir que pour l'opposition représentée ici par la coalition des 14 partis politiques. De fait, la crise que vit le Togo est une crise dont les causes sont si profondes et dont les responsabilités incombent aussi bien à l'opposition qu'au pouvoir. La crise est si profonde mais au nom des calculs politiques, les deux parties jouent chacune en ce qui la concerne à la plus maligne.

Pour ce dialogue, l'opposition se doit de savoir dans la négociation que l'une des raisons de cette crise se trouve dans les multiples boycotts à plusieurs rendez-vous électoraux ayant permis au Rassemblement du Peuple Togolais

(RPT) d'antan d'avoir la majorité absolue pour modifier la loi fondamentale votée à une forte majorité en 1992. Ici, on voit bien que n'eût été ce boycott, le RPT d'alors ne pourrait en aucun cas être doté d'une telle majorité lui offrant comme sur un plateau d'or la possibilité de modifier la constitution lui permettant de gouverner à sa manière, mais la faute est belle et bien à l'opposition qui a manqué de clairvoyance en ce qui concerne les conséquences de son boycott. Désormais l'opposition n'a pas droit à l'erreur au dialogue qui semble s'annoncer.

Pour ce dialogue, le pouvoir se doit de se ressaisir, d'abord, il faut se rappeler que "les mêmes causes dans les mêmes conditions, produisent les mêmes effets". Ici, le pouvoir doit comprendre que les choses ont changé et que l'approche ne pourrait pas être la même. De fait, il faut reconnaître que la profonde crise de confiance exige que le pouvoir revoie sa stratégie sous un autre prisme qui rassure autant que faire se peut l'opposition dans sa majorité. Aujourd'hui plus que jamais, les leaders de l'opposition sont tenus par leur base qui pense que leurs responsables se laissent duper par le pouvoir. Ceci est une situation qui exige du pouvoir de faire en sorte que le dialogue débouche

sur des décisions consensuelles et applicables par tous aux fins de crédibiliser les leaders de l'opposition afin d'éviter une rupture entre les responsables de l'opposition et leur base qui est actuellement dans la rue. Refuser de donner un minimum de crédit aux leaders de l'opposition, serait sans doute, décider de n'avoir pour interlocuteur que la rue, ce qui est à notre sens suicidaire pour le pays.

La politique n'est-elle pas faite au nom du peuple et pour le peuple ? Si l'intérêt du peuple préoccupe tellement les politiques togolais, ils devront focaliser leur énergie à la recherche du bien-être du peuple togolais et lui donner ce qu'il veut réellement. Les aïeux du peuple togolais ont versé leur sang avec à l'esprit cette conception : "nous mourrons pour que vivent heureux notre patrie et nos descendants". En ce moment précis de l'histoire du Togo, peut-on dire que les mêmes aïeux sont fiers de comment se porte la patrie pour laquelle ils sont morts ? Œuvrer ensemble pour réussir un dialogue en refusant la politique politicienne au profit de la vérité, est meilleur, car comme dirait l'autre : « même si la vérité peut être parfois douloureuse, elle fait toujours moins de dégâts que le mensonge à long terme ».

Augustin S.

Crise politique :

Les protagonistes toujours à couteaux tirés, le dialogue annoncé entre le 23 et le 26 janvier

Les choses commencent par se préciser en ce qui concerne la tenue du dialogue politique de sortie de crise au Togo. Les choses se sont en effet plus ou moins accélérées ces derniers jours avec les déplacements de la coalition des 14 partis de l'opposition à Conakry et à Accra pour des échanges avec les présidents Alpha Condé de la Guinée et Nana Akufo-Addo du Ghana. Ce qu'il faut pour le moment retenir est que le dialogue tant attendu pourrait se tenir entre le 23 et le 26 janvier prochain, même si beaucoup de détails restent encore à régler.

La date du 23 janvier est en fait une proposition du Chef de l'Etat guinéen Alpha Condé qui aurait face à la coalition de l'opposition, réaffirmé l'impérieuse nécessité de la tenue de ce dialogue dont les conditions doivent être rapidement réunies, en comptant sur la bonne volonté de tous les acteurs.

« Vous savez qu'au niveau de la CEDEAO et de l'UA, nous sommes préoccupés par la situation au Togo, et nous voulons vraiment œuvrer pour que les conditions d'un dialogue apaisé et responsable puisse se réaliser. C'est pourquoi, j'ai reçu la délégation de l'opposition togolaise et qui va maintenant aller au Ghana en concertation avec mon frère du Ghana pour que nous aidions nos frères du Togo à réaliser un dialogue apaisé », avait indiqué le président Alpha Condé.

Cette date proposée sera également laissée à

l'appréciation du Gouvernement togolais qui a toujours estimé que les conditions étaient réunies pour la tenue des discussions. Il faut souligner que les protagonistes ne sont pas encore parvenus à s'accorder sur les conditions de la tenue du dialogue de même que sur la forme qu'il devra prendre. A Lomé, le pouvoir et l'opposition sont toujours à couteaux tirés sur la présence ou non d'un médiateur pour le dialogue. L'opposition a toujours réclamé un médiateur international alors que le pouvoir s'était plutôt inscrit dans la logique d'un dialogue inclusif inter-togolais, estimant que le Togo n'a pas besoin d'un facilitateur extérieur.

L'opposition exige par ailleurs des mesures d'apaisement qui prennent en compte la libération de tous les détenus politiques de même que ceux dans le cadre des centdies des

marchés de Lomé et de Kara avant une éventuelle participation aux discussions.

Samedi dernier, les deux camps se sont encore une fois mesurés dans les rues de plusieurs localités du pays. Les uns (UNIR, parti au pouvoir) pour prôner la paix et réaffirmer leur soutien au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et aux Institution de la république, et les autres (opposition) pour réclamer des réformes politiques notamment le retour à la Constitution originelle de 1992, la révision du cadre électoral, et le vote des togolais de l'étranger entre autres.

Le climat politique reste donc toujours tendu dans le pays à quelques mois plusieurs échéances électorales à savoir les législatives, les locales et le référendum que l'opposition ne veut pas entendre de ses oreilles.

David



Manifestation du Pouvoir



Manifestation de l'opposition

HAAC :

Willibronde TELOU exhorte les médias à plus de professionnalisme

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de Communication (HAAC) a depuis la semaine dernière un nouveau président. Il s'agit de l'ancien Directeur de Radio Lomé, Willibronde Pitalounani Télou. Elu par les membres de l'institution à l'issue d'une séance plénière extraordinaire, il a officiellement pris fonction vendredi 12 janvier dernier au cours d'une cérémonie de passation de service avec le président intérimaire, Octave Olympio.

« C'est avec beaucoup d'émotion que je prend fonction. C'est difficile de succéder à M. Pitang Tchalla. Je pense que ça pourra aller » : tels ont été les premiers mots du nou-



Willibronde TELOU, nouveau président de la HAAC

veau patron de l'instance de régulation des médias

au Togo. Willibronde Télou a ensuite appelé les profes-

sionnels de médias au respect scrupuleux des règles

qui régissent la profession de journaliste.

Ensemble avec ses collègues, le nouveau président de la HAAC, devra œuvrer pour garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et des autres moyens de communication de masse dans le respect des principes.

Willibronde Télou avait été nommé par décret le 19 décembre dernier pour compléter l'effectif des membres de la HAAC entre temps réduit à huit (8) à la suite de la disparition de son ancien président Pitang Tchalla.

Il a prêté serment le vendredi 29 décembre 2017 devant la Cour Suprême du Togo avant d'intégrer cette

institution de la République. Diplômé de l'École de Journalisme du Cameroun, cet ancien journaliste-président puis rédacteur en chef à la Télévision togolaise, a eu à apporter son expertise dans le domaine de la communication à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Togo et de la Guinée. Il avait également servi dans certaines institutions internationales notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Conseil International des Radios et Télévisions d'Expression Française (CIRTEF).

David

Développement durable :

Le RéMEDD-Togo lance ses activités pour l'atteinte des ODD

Les médias veulent pleinement jouer leur partition dans l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo et dans le monde. Un réseau a été créé dans ce sens, il s'agit du Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable au Togo (RéMEDD-Togo) dont les activités ont été officiellement lancées le 09 janvier dernier à Lomé.

Le RéMEDD-Togo a en effet pour but de contribuer à réduire la pauvreté sous toutes ses formes et à améliorer les conditions de vie socioéconomique des communautés dans une approche de développement humain durable et participatif. Initiative de l'Entreprise Sociale de marché Commun (ESMC), le Réseau qui regroupe plus de 200 médias répar-

tis sur l'ensemble du territoire national, a pour domaine d'intervention, la lutte contre la pauvreté, la santé, le genre, l'environnement et l'éducation entre autres, suivant les cibles et indicateurs des ODD.

« Le réseau n'est là que pour accompagner, sensibiliser, éduquer et informer la population sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Vous n'êtes pas sans savoir que le Togo est un pays pilote dans la mise en œuvre des ODD et à ce sujet, nous ne devons pas faillir à notre responsabilité sociale d'accompagner les secteurs public et privé qui s'engagent dans le développement durable », a expliqué Isidore Sassou Akollor, président du RéMEDD-Togo.

Le vice-président de la HAAC présent à la céré-



Isidore Akollor, président du RéMEDD-Togo

monie de lancement, de même que les responsables des autres organisa-

tions professionnelles de presse ont salué cette initiative et encouragé le réseau à être actif et professionnel dans toutes ses activités.

Créé le 28 avril 2017 à Lomé, le RéMEDD regroupe des médias engagés à accompagner les secteurs public et privé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 au Togo, l'un des pays pilote dans ce nouveau programme de développement.

Il faut rappeler que les ODD sont 17 objectifs mondiaux que les États se sont engagés à atteindre d'ici 2030. Ces objectifs portent sur divers domaines allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous, de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

David

Composition du bureau exécutif du RéMEDD -Togo :

Président	:	Akollor Sassou Atialo
Vice-président	:	Bamazé Pawmondou
Secrétaire Général	:	Djobo Tétérou Sama
Secrétaire Général adjoint	:	Arouna Bouraïma Issaka
Trésorier général	:	Aboflan Marc
Trésorier général adjoint	:	Memede Ambrosine
1^{er} Conseiller	:	Assah Franck Ayawo
2nd Conseiller	:	Affognon Komlan

ECHOS Civisme :

De la notion de démocratie participative

En matière de démocratie, la définition la plus connue de ce droit fondamental est celle de l'ancien président américain, Abraham LINCOLN qui estime que c'est « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ». La constitution togolaise en donne également une définition adéquate en affirmant que la République togolaise est un Etat de droit et démocratique (Article 1) et que son principe est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Les principes démocratiques transparaissent comme un fil d'or dans l'ensemble du nouveau programme de développement à l'horizon 2030, qu'il s'agisse de l'accès universel, de biens publics, de soins de santé, d'éducation, de logements sûrs et de perspectives de travail décent pour tous. Ces principes permettent l'enracinement du développement humain en ce sens que les populations ont réellement leur mot à dire dans leur propre gouvernance et la possibilité de partager les fruits du progrès.

La dimension participative de la démocratie, traduit une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation de la population ou des citoyens à la prise de décision en matière politique. Egalement connue sous la dénomination de « démocratie délibérative », cette forme de démocratie présente plusieurs aspects et identifie les associations ou autre organisation de la société civile comme principal acteur en termes d'interlocuteurs pour les autorités publiques.

Dans sa conception, il faut retenir que la démocratie participative se présente comme un remède possible à la crise de défiance qui touche la sphère politique. Il s'agit en effet de recréer des liens entre la société civile et les institutions. Dans la pratique souvent, il ne s'agit en réalité que d'une pseudo-consultation afin de pouvoir valider des décisions déjà prises.

La Rédaction

Crise dans l'éducation :

Le Gouvernement annonce un nouveau cadre de discussion

Les grèves à répétition qui perturbent le secteur de l'éducation obligent le gouvernement à reprendre le dialogue

nistre Komi Sélom Klassou a à cette occasion annoncé la mise en place dès cette semaine, d'un nouveau cadre de

économie de tout ce qui pourrait paralyser le bon fonctionnement du système éducatif, notamment les grèves à répétition

tamment ceux de la Coordination des Syndicats de l'Education au Togo (CSET) disent avoir pris acte de l'annonce du

(...); C'est autour de ces questions qu'on aurait souhaité qu'il y ait une discussion franche et rapide pour une accalmie dans

Conseil national du dialogue social avait déjà eu à rencontrer les syndicats des enseignants à la demande du gouvernement.



Le premier ministre entouré de deux émissaires du gouvernement

avec l'ensemble des acteurs notamment les syndicats des enseignants. Les préoccupations relatives aux revendications des enseignants étaient encore au centre d'une rencontre tenue en fin de semaine dernière à Lomé entre le Gouvernement et les acteurs impliqués dans le système éducatif. Objectif, faire le point de la situation et prendre l'engagement d'œuvrer ensemble pour une résolution définitive des problèmes qui affectent ce secteur depuis quelques années. Le Premier Mi-

discussion avec les acteurs.

Faire en sorte que le secteur de l'éducation (souvent marqué par des grèves à répétition) puisse reprendre normalement ses activités, tel est le souhait affiché par tous les acteurs du système éducatif.

Après avoir réaffirmé la disponibilité du Gouvernement à écouter et à échanger avec les différents acteurs en vue de trouver des solutions adéquates à la crise, le Premier ministre a invité les uns et les autres à faire

tion.

Komi sélom Klassou a saisi l'occasion de cette réunion pour revenir sur les efforts du gouvernement dans le secteur notamment l'évolution des salaires et primes des enseignants, et l'amélioration de leur condition de vie et de travail. « La fonction enseignante ne doit plus donner aujourd'hui l'impression d'être un métier qui n'est pas fortement valorisé dans la société comme ce fut le cas dans les années 90 », a-t-il fait savoir.

Les enseignants no-



Les responsables des syndicats de l'éducation

gouvernement tout en souhaitant qu'un agenda soit clairement défini pour au sujet des prochaines discussions.

« Ce dont nous parlons c'est la question du document du statut particulier qu'on doit mettre à la disposition des enseignants. Il y a dans ce document certains articles amendés qui n'ont pas forcément été intégrés. Et surtout la question des primes qu'on doit exprimer en tenant compte de la disposition du statut général. Les primes doivent être en pourcentage

le monde de l'éducation », a expliqué Yaovi Atsou-Atcha Ilétou, Porteparole de la CSET.

Cette rencontre a réuni des membres du Gouvernement, des responsables syndicaux des enseignants, des membres du Conseil National du Dialogue Social, des partenaires en développement, les associations de parents d'élèves, les responsables tant de l'enseignement public que confessionnel et des responsables d'organisations de la société civile.

Il faut rappeler que le

En s'appuyant sur les différentes mesures déjà prises par le Gouvernement pour satisfaire les revendications de ces derniers, le Conseil a formulé au Gouvernement un certain nombre de recommandations qui ont été présentées le 15 décembre 2017 dernier au Premier ministre afin qu'il puisse dans la mesure du possible, reprendre le dialogue avec les fédérations d'enseignants pour examiner les points qui n'ont pas eu à trouver de solutions consensuelles.

Kossi D.

Reprise des activités après les fêtes de fin d'année sur fond de crise politique

La vie reprend timidement après les fêtes de fin d'année au Togo comme dans les autres pays du monde où la fête de Noël et de nouvel an sont des moments de repos général. A Lomé, si les activités ont tourné complètement au ralenti au cours de la première semaine après le nouvel an, elles commencent à reprendre progressivement. Les populations commencent à se préparer pour une nouvelle année. Après avoir tout dépensé pour les fêtes, c'est le moment de

serrer la ceinture pour joindre les deux bouts. Dans l'administration publique souvent c'est la croix et la bannière pour les agents publics qui trouvent les jours très longs pour atteindre la fin du mois et pouvoir percevoir le premier salaire de l'année. Il n'est pas rare d'entendre certains fonctionnaires dire que le mois de Janvier est trop long. Après avoir mis le paquet au moment des fêtes c'est le moment d'affronter les réalités d'après fête.

Dans beaucoup de

services le début d'année est le moment idéal de faire des projections. Comme on dit, demain se prépare aujourd'hui. Pour les commerçants c'est le moment de faire des commandes pour garnir les boutiques après avoir écoulé les produits pendant la période des fêtes.

Dans l'ensemble les fêtes de fin d'année cette année au Togo se sont déroulées sur fond de crise politique. L'économie togolaise a été sérieusement affectée par la crise actuelle si bien qu'elle a

été ressentie même dans les foyers. Avec les marches à répétition de la coalition surtout à Lomé, il a été difficile pour les commerçants de pouvoir écouler leurs produits. Chacun avait peur de faire des commandes, les vendeurs en gros ont refusé de prendre tout risque. L'argent n'a pas du tout circulé. Ceux qui en avaient ont préféré garder ses sous et s'occuper de la famille plutôt que de se lancer dans une aventure dont on n'a pas la garantie que cet argent sera récupéré et de surcroit générer quelque bénéfice. C'est donc dans une désolation que les populations togolaises ont passé les fêtes de fin d'année. C'est vrai que la nouvelle année a été accueillie par des coups de pétards le 1^{er} janvier à 00 heure mais c'est simple par res-

pect de la tradition que les uns et les autres l'ont fait. La réalité était tout autre dans les familles. Les politiciens n'ont en aucun moment pensé aux populations. Le gouvernement n'a rien fait pour calmer la colère de l'opposition en ouvrant au moins le dialogue annoncé. L'opposition pour sa part n'a non plus observé une trêve pour permettre aux Togolais de passer tranquillement les moments de fête. Comme si certains militants n'étaient contents de cette attitude de la coalition, les marches des 27, 28 et 30 décembre n'ont pas connu de mobilisation.

Comment sera cette année 2018 avec cette crise politique, les politiciens pourront-ils s'entendre pour que les activités reprennent correctement pour que l'économie togo-

lais retrouve son souffle, ce sont des interrogations dans la tête de tous les Togolais. Les Togolais et les Togolaises ne demandent qu'un climat de paix pour se battre comme ils savent bien le faire pour leur survie. Les manifestations de la coalition de ce début d'année annoncent-elles des lendemains incertains ? En tout cas les responsables de la coalition pensent poursuivre les manifestations tant que le pouvoir ne montre aucun signe de dialogue. Mais les espoirs renaissent avec la date du dialogue qui est annoncé par la médiation du président de l'Union Africaine, le Guinéen Alpha Kondé. Les yeux sont donc tournés vers ces assises pour la fin de la crise.

M. Mazé

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Importation des véhicules d'occasion au Togo

Le Gouvernement veut mettre de l'ordre dans le secteur

La vétusté du parc automobile est l'un des principaux problèmes du transport urbains auxquels est confronté le Togo à l'instar des autres pays de la sous région ouest africaine. Des véhicules vieux de plus de 10, 15 voire 20 ans importés depuis l'Europe qui polluent énormément l'environnement causant de graves dommages sanitaires et sécuritaires pour les populations. Une situation inconfortable à laquelle l'exécutif togolais veut mettre fin à travers une loi dont l'entrée en vigueur reste à déterminer.

Certaines voitures d'occasion, vétustes comme des carcasses ne devraient plus débarquer au Togo et entrer en circulation. Il est connu de tous que les voitures d'occasion inondent la circulation au Togo. S'il est vrai que ces engins aident beaucoup la communauté humaine pour les déplacements, il n'en demeure pas moins qu'ils sont aussi la source de plusieurs maux sanitaires et sécuritaires. La semaine dernière, les autorités togolaises ont décidé de « siffler la fin de la récréation ».

En effet, réuni en Conseil des Ministres le mercredi 11 janvier 2018, le gouvernement togolais s'est penché sur la réglementation de l'importance des véhicules d'occasion.



Des véhicules d'occasion

A l'issue du conseil, le gouvernement a sorti un communiqué pour exposer les conséquences néfastes que crée l'importance en vrac des véhicules d'occasion au Port autonome de Lomé, motivant ainsi sa décision de mettre de l'ordre dans le secteur.

« Sur le plan environnemental, ces véhicules des nuisances considérables et émettent des substances polluantes, exposant ainsi les populations à des risques de maladies respiratoires aiguës...L'importation in-

contrôlée de véhicules d'occasion, hors normes et leur utilisation portent préjudice à la sécurité routière puis engendrent la dégradation précoce des infrastructures routières ainsi que des coûts énormes

véhicules n'est pas encore fixé. Idem pour la date d'entrée en vigueur de la réglementation. Mais l'on peut se faire tout de même une idée sur l'âge des véhicules à importés désormais sur le territoire national lorsqu'on jette un regard sur la tendance dans la sous région. Avec l'hypothèse que le Togo ne voudra pas créer trop « la différence » par rapport aux différentes réglementations en vigueur dans la zone ouest africaine.

En décembre 2017, le gouvernement ivoirien a annoncé son intention de limiter les importations en fixant un âge limite de moins de cinq ans. Une mesure qui entrera en vigueur en avril 2018. En Côte d'Ivoire, le parc automobile compte environ 500 000 véhicules dont seulement 70 000 font le contrôle automobile selon le ministère du transport terrestre ivoirien.

Au Sénégal, la pre-

mière réglementation faite limitait à cinq ans l'âge des véhicules d'occasion. En 2012, un relèvement a été opéré fixant désormais l'âge limite à 8 ans. Un allègement qui s'est rapidement traduit par une explosion du parc automobile. Au Ghana et au Nigéria, les limitations sont respectivement fixées à 10 et 8 ans.

La limitation permet aux gouvernements de renouveler le parc automobile, d'atténuer la pollution et de prévenir les accidents de circulation qui souvent, en Afrique sont dus à la vétusté des véhicules qui servent au transport public.

Selon les experts, les gaz qui s'échappent des véhicules contribuent grandement à la pollution atmosphérique, sources de plusieurs maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Roger GBESSIA

Vers une réorganisation du secteur des cultes au Togo

Une police des cultes pour mieux encadrer l'exercice des libertés religieuses

Au Togo, il n'est un secret pour personne que les églises poussent comme des champignons surtout à Lomé, la capitale. Ces églises, dans l'exercice de leurs libertés religieuses, s'adonnent à un certain nombre de pratiques quasi quotidiennes peu orthodoxes, profitant d'un vide dans la réglementation du secteur des cultes au Togo. Interpelé, le gouvernement a décidé de réglementer le secteur avec une police des cultes.

Les nuisances sonores infligées aux populations à longueur de journées avec des programmes étalés sur une bonne partie de la semaine, deviennent une restriction des libertés individuelles pour les autres citoyens qui ne se reconnaissent pas de la même obédience que ces églises. Et cela est susceptible de porter un coup dur à la cohésion sociale du pays. Plus grave encore, d'autres esprits malins usent de la liberté de religion pour s'adonner à des pratiques obscures dans le seul but de s'enrichir.

Plusieurs fois interpellées, les autorités togolaises veulent finalement mettre de l'ordre dans ce secteur longtemps laissé à la merci de l'anarchie. C'est ainsi qu'au ministère de la Sécurité et de la Protection civile, on a pensé à une police des cultes pour faire régner dans l'exercice des libertés religieuses. La police des cultes aura la responsabilité de traquer, appréhender et traduire toutes ces entités sombres devant la loi. Elle exercera sous la responsabilité de la Direction des Cultes, le Chef d'Escadron Béléi Bédiani. « Il importe de préciser que l'initiative dénote de la plus grande volonté des autorités de trouver une panacée au problème lié à l'exercice de la liberté de religion dans un Etat laïc comme le Togo.

On se rappelle que le gouvernement s'inscrivant dans une démarche péda-

gogique, a d'abord organisé à travers la direction des cultes (un département du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités territoriales), une rencontre en septembre 2017 avec les responsables des organisations religieuses au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des Collectivités territoriales. L'objectif était d'expliquer aux responsables des associations religieuses le plan du recensement des organisations religieuses au Togo. A cette rencontre, il a été question pour la cinquantaine de participants d'échanger sur la laïcité de l'Etat et le mécanisme de mise en place des conseils consultatifs.

Dans la même perspective, en juillet de l'an dernier, le ministre de l'administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI avait effectué dans le cadre du processus de décentralisation enclenché au Togo une visite de travail au Maroc pour s'enquérir de l'expérience du royaume chérifien en matière de la réglementation du culte. Le Maroc ayant une bonne réputation en matière de gestion des cultes. A son retour, le ministre avait confirmé que le Togo peut s'inspirer du système de gestion des cultes du Maroc en termes de formation des imams et de construction des mosquées.

Désormais, les responsables des organisations religieuses savent à quoi s'en tenir dans les jours à venir en ce qui concerne l'exercice des libertés religieuses.

Roger GBESSIA

pour l'entretien routier » a mentionné le communiqué du gouvernement.

Toutefois, l'âge plafond pour l'importation des

Journées portes ouvertes à l'ESMC :

L'Entreprise Sociale de Marché Commun s'ouvre au grand public

« Technologie ESMC/MCNP, quatre activités de la production commune pour une réalisation effective des ODD », c'est autour de cette thématique que l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) organise depuis hier mercredi à son siège à Lomé, les journées portes ouvertes sur ses différentes activités. Pendant trois jours, le public aura l'occasion de mieux comprendre le mécanisme de fonctionnement de l'ESMC et les partenaires qui l'accompagnent.

Ces Journées portes ouvertes sont en effet organisées pour expliquer en quoi consiste la technologie dont est porteuse l'ESMC, les quatre activités principales qui animent la plateforme marchande qu'elle a mise en place, de même que l'objectif de la plateforme qui est la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 par le biais de la production commune.

Selon les explications des promoteurs, l'ESMC est une entreprise de droit togolais qui se présente comme une nouvelle forme d'organisation des affaires commerciales. Le système de l'ESMC fonctionne sur la base d'un



Foudou BoukpeSSI, chargé d'affaire à l'ESMC

compte marchand qui permet aux personnes physiques et morales de se connecter à la plateforme pour participer aux différentes activités de l'Entreprise.

« Le compte marchand a à son interne des bons de consommation qui circulent et ce sont ces bons de consommation qu'il faut exprimer auprès des fournisseurs sur la plateforme où il y a également les opérateurs économiques qui sont des gens qui produisent, transforment qui distribuent et c'est eux qui se mettent en face de tous les membres pour leur consommation. Le système fait en sorte que l'offre et la demande c'est-à-dire la consommation et la vente se rencontrent aisément et c'est ce que la plate forme fait à tra-

vers son concept nouveau de la production commune et faire en sorte que la mévente n'existe pas », a expliqué Foudou BOUKPESSI, le premier chargé d'affaire à l'ESMC. L'Entreprise Sociale de Marché Commun exploite le progiciel MCNP (Marché de Crédit en Nature Pérenne) développé et mis en exploitation par le GIE ReDéMaRe. Le montant de la souscription ou de solvabilité à un compte marchand est à un prix promotionnel de 5.000 F (jusqu'au 31 janvier prochain) pour un individu. Des stands sont dressés à l'occasion de ces journées portes ouvertes pour permettre au public de s'informer.

David

Libéria :

En attendant la passation de service, Ellen Johnson Sirleaf exclue de son parti

La présidente sortante du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf, 79 ans est exclue de son parti, accusée d'avoir manqué de soutien pour son vice-président lors du deuxième tour de l'élection présidentielle qui l'opposait à l'ancien footballeur Georges Weah.

Ellen Johnson, la présidente actuelle du Libéria devra passer la main lundi prochain à son successeur Georges Weah élu le 26 décembre de l'an dernier. Après deux mandats consécutifs de six ans. Mais avant de céder le fauteuil présidentiel, elle doit faire face à une situation inconfortable venant de son parti. En effet, le parti au pouvoir a annoncé, le dimanche 14 janvier, l'exclusion de la présidente sortante. Il lui reproche de n'avoir pas fait campagne pour son vice-président Joseph Boakai, battu par Georges Weah au second tour de la dernière compétition électorale à 61,5% contre 38,5%

des voix.

Le comité exécutif du parti de l'unité a voté l'exclusion d'Ellen Johnson ainsi que de trois autres figures importantes. Il leur est reproché « des violations de la Constitution du parti », imposant notamment à ses membres de « faire campagne aux élections pour le candidat du Parti de l'unité » ainsi que « d'autres actions attentatoires à l'existence ou la réputation de cette formation. « Le comportement des personnes exclues constitue également un sabotage et a nui à l'existence du parti », précise le communiqué du parti.

M. Boakai, perçu



Ellen Johnson Sirleaf

comme l'héritier naturel avec laquelle il a été élu en 2005 puis réélu en 2011 a pris ses distances la présidente sortante qui n'est pas apparue dans sa campagne alors que celle-ci

était attendue comme un soutien potentiel du vice-président.

Le candidat arrivé en troisième position lors du premier tour, le 10 octobre, Charles Brumskine, et M.

Boakai avaient accusé la présidente d'avoir pesé sur les résultats, notamment en rencontrant à son domicile des responsables de la commission électorale quelques jours avant le

vote.

Cible de vives critiques, y compris au sein de son propre parti, Mme Sirleaf, avait estimé le 7 novembre que la démocratie était attaquée au Libéria, exhortant la classe politique à se ressaisir, dans une déclaration lue à la radio. « Les allégations, le discours de haine, le langage rétrograde ont caractérisé ce qui devrait être un moment de fierté dans notre histoire » avait elle déclaré.

A quelques jours de son départ de la présidence du Libéria, Ellen Johnson fait face à une situation qui s'apparente à un règlement de compte venant de son propre camp. Que va-t-il se passer au lendemain de l'investiture du nouveau président ? Les jours à venir nous le diront.

Roger GBESSIA

Le tournoi de football féminin de l'UFOA, le Togo sans âme

Le Togo sera au tournoi de football féminin de l'Union des Fédérations Ouest-Africaines de Football (UFOA) zone B qui se tient du 14 au 24 février 2018 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cette compétition regroupe sept pays de la Zone B que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Nigeria et le Togo. Le Sénégal, pays de la Zone A y sera en tant qu'invité. Selon le tirage au sort effectué le 09 janvier dernier dans la capitale ivoirienne, le Togo est logé dans la poule B aux côtés du Nigeria grand favori de la compétition, du Bénin voisin et du Sénégal. Le groupe A regroupe la Côte d'Ivoire pays hôte, le Niger, le Ghana et le Burkina Faso. Avec quelle équipe le Togo sera à Abidjan en février prochain, c'est la grosse interrogation. C'est désormais la course contre la montre à la Fédération Togolaise de Football. La FTF a commencé par le commencement en nommant un sélectionneur en

la personne de madame Tomety Kaï le 05 janvier dernier soit à un mois de la compétition. Avec sa licence B CAF, Mme Tomety Kaï, professeur permanent à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Lomé, instructeur d'élites d'entraînement de football féminin, a la lourde responsabilité de conduire les filles togolaises à Abidjan en février prochain. Ce qui veut dire que le Togo n'avait même pas de sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football avant la nomination de Mme Tomety. Ce qui est logique puisque l'équipe elle-même n'existe pas. Il faut désormais courir dans tous les sens pour attraper quelques filles qui savent taper dans le ballon. La fédération s'est appuyée sur le maigre championnat féminin l'année dernière pour convoquer certaines filles, une quarantaine pour une présélection. Les matches amicaux auraient été bien pour permettre cette sélection d'être en jambe, mais de-

puis la convocation des joueurs et la nomination d'un entraîneur plus rien à mettre sous la dent.

Il n'y aura pas de cadeau dans le groupe du Togo où est logé le géant du football féminin en Afrique, le Nigeria. Le Togo ne fait pas du tout le poids devant les super Falcons qui ont une expérience des compétitions de haut niveau. Les Nigériennes ont plusieurs fois participé à la coupe du monde. Avec ce statut, il sera difficile pour une équipe du Togo qui n'est jamais sortie des frontières togolaises. Les Togolaises à coup sûr iront en apprentissage. Mme Tomety et ses poulains doivent faire en sorte à limiter les dégâts pour ne pas se faire trop ridiculiser. Diriger c'est prévoir dit on, la FTF pouvait mettre sur pied une équipe féminine depuis des années. Les présidents se succèdent à la tête de la fédération mais personne n'a véritablement fait du football féminin sa priorité. Seul le Colonel Rock Gnassingbé a pu développer le football féminin avec les coupes Maman N'danida et Bella Bellow. Ces deux compétitions ont permis de drainer beaucoup de filles togolaises dans le football. Au temps forts de



cette compétition certaines filles de quelques pays d'Afrique dont le Nigeria sont venues monnayer leur talent au Togo. Depuis, tout cela a disparu, personne n'y pense, d'ailleurs cette initiative n'a pas fait long feu. A chaque saison ce sont des annonces qui sont faites, les dirigeants prévoient toujours un championnat féminin qui n'a jamais vu le jour. Peut-être que la participation du Togo à ce tournoi de l'UFOA sera le déclic. Mais ce qui est sûr l'apprentissage sera dur en Côte d'Ivoire. Apart le gros morceau, le Nigeria dans le groupe du Togo, les Togo-

laises auront également fort à faire face aux Sénégalaises qui ne sont pas mal. La seule équipe avec laquelle le Togo peut se frotter c'est peut-être le Bénin voisin. Mais les Béninoises sont en chantier avec quelques matches amicaux. Vivement qu'au sortir de cette compétition le Togo mette en place une véritable politique de promotion du football féminin. Les autres nations togolaises ne font pas du miracle, les filles qui jouent au sein de ces sélections n'ont pas 4 pieds. Ce sont des filles exactement comme celles qui vivent au Togo. Il suffit

d'avoir la volonté et d'y mettre les moyens, les compétences sont là que ce soit au niveau de l'encadrement ou de l'effectif.

Sur les 8 pays participant à ce tournoi de l'UFOA, seuls le Nigeria, le Ghana et la CI peuvent vraiment émerger du lot. Le football féminin est très développé dans ces pays. Ce sont d'ailleurs ces pays ajoutés au Cameroun et à l'Afrique du Sud qui représentent souvent le continent au cours des phases de la coupe du monde.

Mathieu M.

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%